

# COMPTE RENDU

## RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal de Monclar, convoqué le 02/04/2024, s'est réuni en le 09/04/2024 à 20H30 sous la présidence de Monsieur Dominique BOUSSIÈRE, Maire.

Présents : Mmes CATHERINE. MARTINET. Mrs BOUSSIÈRE. CAGNATI. DECOURTY. JUGIE. LATOUR. STUYK. TOURON. VIDAL.

Absents Excusés : Mme BERNARD a donné pouvoir à M. JUGIE.  
Mme BRULANT a donné pouvoir à Mme CATHERINE.

Absent : Mr BIASI.

Secrétaire de séance : Mme CATHERINE.

M. le Maire s'assure que tous les cons la précédente séance du conseil municipal.

Aucune ob se fait. M. t i b e Maire passe à l'ord

### Présentation et Proposition Assurances AXA :

M. le Maire rappelle la présentation faite par M. BERENGUER, Responsable de clientèle AXA, lors du précédent conseil municipal.

Les membres de l'as favorable à cette présentation, dr , é t i d p l' u t v. © qu' à la lectu « e En c o n t r e p a r t i e , l a c o m m u n e d e v i a I n f o r m e n l e s h a b i t a n t s », le conseil municipal ne souhaite pas s'engager c demande à M. le Maire de ne pas signer cette proposition.

### Budget Primitif 2024 de la Régie Transport Scolaire :

M. le Maire soumet au conseil municipal un projet du budget 2024 de la régie transport scolaire proposé par la commission des finances.

Le budget s'établit comme suit

#### Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes

#### Section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes

### Vote des taux d'imposition pour 2024 : des taxes directe

M. le Maire soumet au vote les taux d'imposition des taxes dir

Le conseil municipal évoque à l'unanimité des membres pré pour l'année 2024 le taux des taxes directes d'imposition à savoir

Taxe Foncière (bâti) 40.50 %

Taxe Foncière (non bâti) 68.33 %

Taxe Habitation 13.39 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) 19.27 %

D'où un produit fiscal attendu de 461 207

**Budget Primitif 2024 de la Commune :**

M. le Maire soumet à l'assemblée de la commune le budget primitif 2024 par la commission des finances.

Le budget se présente comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Elle s'équilibre en dépenses 091312 € . en recettes

**Section d'investissement**

Elle s'équilibre en dépenses 253617 € et en recettes

Les programmes proposés à l'inscription sont les suivants :

- Tiers Lieu : Fin des travaux du deuxième logement,
- Bâtiments communaux (réfection façade immeuble 35 rue du 11 Novembre 1918),
- Acquisition Matériel : lot de 90 chaises, remplacement des rideaux à la salle du Magre,
- Participation Financière « Opération Programmée », Amélioration
- Etude agencement et aménagement terrains de Glory.

Le budget est voté à l'unanimité des membres

**Permanences Tenue Bureau de Vote :**

En vue des Elections Européennes devant se dérouler le 09 juin 2024, M. le Maire demande aux conseillers de communiquer leur disponibilité pour la tenue du bureau de vote. Après échanges, le tour de garde est établi.

**Marchés des Producteurs de Pays : organisation et planification :**

M. le Maire rappelle les dates des Marchés de Producteurs de Pays : 14, 21, 28 Juillet et 04, 11, 18 Août 2024 afin que chaque élu se positionne sur le planning « Installation/Désinstallation ».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour